



INCENDIE : L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT. ARI

Objectifs pédagogiques :

- Apprécier les risques liés au gaz
- S'équiper d'Appareil Respiratoire Isolant
- Se déplacer dans une atmosphère dangereuse
- Connaître l'appareil avec ses mesures de sécurité afin de l'utiliser dans un milieu vicié ou toxique pour le travailleur
- Evaluer son aptitude physique au port de l'ARI
- Calculer l'autonomie de l'appareil et le reconditionner pour sa prochaine utilisation.

Références règlementaires :

Code du travail

- R 4323-106 : L'employeur fait bénéficier les travailleurs devant utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement. Cette formation est renouvelée aussi souvent que nécessaire pour que l'équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation.

Méthodes pédagogiques :

- Cours théoriques sur vidéo projecteur ;
- Vidéos sur le port de l'ARI ;
- Exercice pratique avec l'ARI ;
- Visite des locaux et repérage des zones à risque.

Matériel :

- Les ARI de l'entreprise ;
- Machine à fumée ;
- Livret de fin de stage.

Encadrement :

- La formation est dispensé par des formateurs rattachés à PREVISS et possédants plusieurs années d'expérience des formations dans ces deux domaines (sapeur pompier) ;

Le plus de la formation :

- Visite de l'entreprise avec le formateur et repérage des zones à risques liées au port de l'ARI ;
- Le programme varie et est adapté en fonction de l'établissement ;
- Support audiovisuel et vidéos.

Contenu du programme :

Le programme théorique :

Introduction à la formation ARI

- L'intérêt de l'ARI
- Description de l'ARI et des différents modèles existants (filtrants, isolants)
- Les résistances inspiratoires et expiratoires
- Le cadre réglementaire au port de l'ARI

Les risques liés à l'environnement et les atmosphères toxiques nécessitant un ARI

- Les différentes atmosphères toxiques ;
- Les effets des toxines sur l'organisme ;
- Les risques d'asphyxie et d'intoxication ;
- Les gestes de premiers secours face à un malaise du porteur de l'ARI
- Les produits chimiques et les modes de pénétration.

L'ARI

- L'Appareil Respiratoire Isolant
- Définition et description de l'ARI
- Pourquoi utiliser l'ARI
- Les contraintes physiologiques liées à son port
- Le calcul de l'autonomie du porteur

Les règles de sécurité avant, pendant et après le travail avec l'ARI

- Les contraintes liées au port de l'ARI
- Maîtriser les règles de sécurité liées au port de l'ARI (RAPACE)
- Secourir une personne porteuse d'un ARI

Le programme pratique :

- Démonstration du formateur sur le mode de fonctionnement de l'ARI ;
- Utilisation des ARI par les stagiaires ;
- Exercices pratiques de secours à un porteur de l'ARI ;
- Visite du site

L'évaluation de la formation :

- Mise en situation et exercices pratiques
- QCM en fin de formation



La validation de la formation :

- Une attestation de formation est délivrée à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation et ayant participé aux exercices pratiques et théoriques ;

Durée de la formation : 7h00 pour la formation initiale

3h30 pour un recyclage annuel

Nombre de stagiaires : jusqu'à 6 personnes

Public : Personnel pouvant intervenir en atmosphère irrespirable et étant reconnue apte médicalement avant la formation, portant l'indication « Apte au port de l'ARI » du personnel désigné

Pré-requis : Personnel apte au port de l'ARI. Formation nécessitant un certificat médical de non contre-indication au port de l'ARI

Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation

Tarifs

450€ TTC la demi-journée en entreprise pour un groupe jusqu'à 6 personnes

650€ TTC la journée en entreprise avec 2 groupes

Autre nous consulter au 06 09 75 72 91, previss84@gmail.com,